



Bulletin d'inscription Saison 2022/2023

L'association Cadanse est affiliée à la Fédération Française de Danse

DANSE EN COUPLE

DANSE EN LIGNE

NOM	PRENOM	Date de naissance

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Portable :

E-mail (important) :

- Lundi Saily 20h30 – 21h30 Danse en couple (niveau 4)
- Mardi Saily 19h30 – 20h30 Danse en couple (niveau 2)
- Mercredi Saily 19h30 – 20h30 Danse en couple (niveau 1)
- Mercredi Saily 20h30 – 21h30 Danse en couple (niveau 3)
- Jeudi Saily 19h30 – 20h30 Danse en ligne

**Cours : 180 € par personne pour l'année
et 90 € par personne pour chaque cours supplémentaire**

**Cotisation : 25 € par personne (Licence + Cotisation Cadanse)
(A noter que la licence est offerte (19 €) pour une réinscription avant fin juillet 2022)**

**NB : règlement par chèque à l'ordre de CADANSE, avec possibilité de payer en 3 chèques (un par trimestre).
ou par virement (IBAN FR76 1670 6050 3416 3379 9450 232 code BIC AGRIFRPP867)**

Cotisations	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3

La fourniture d'un **certificat médical** est **obligatoire** pour la première inscription.

- J'autorise le responsable de l'association Cadanse à utiliser les photographies ou vidéo sur lesquelles je figure, ou nous figurons, sur leurs supports de communication
- Je n'autorise pas le responsable de l'association Cadanse à utiliser les photographies ou vidéo sur lesquelles je figure, ou nous figurons, sur leurs supports de communication

Conditions d'encaissement et de remboursement des cours en cas d'arrêt de participation de l'adhérent en cours d'année:

- encaissement des chèques en début de chaque trimestre,
- aucun remboursement de la cotisation ni de la licence
- accident de la vie (maladie/déménagement pour mutation professionnelle/..): remboursement complet des cours non pris
- autres raisons, après 2 ans de cours: remboursement des trimestres non utilisés, sauf le trimestre entamé.
- autres cas: remboursement de 50% des trimestres non entamés

Tout arrêt pour raison médicale doit être justifié par un certificat médical.

Déclare avoir pris connaissance des conditions financières,

Date :

Signature :



Conditions Générales d'Utilisation des données personnelles

Conformément au nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018, nous vous informons que les données personnelles recueillies par notre association se limitent à celles fournies sur le présent formulaire d'inscription, à savoir :

- Vos noms et prénoms
- Votre date de naissance
- Vos adresses postale et électronique, vos numéros de téléphone
- La ou les danses pratiquées
- Votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse

Ces données sont enregistrées dans un fichier informatisé et ne sont accessibles qu'aux professeur et membres du bureau de l'association, elles sont transmises à la Fédération Française de Danse pour établissement des licences.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de l'association et pour vous contacter et vous informer.

Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Nous nous engageons à supprimer vos données au plus tard 3 ans après la fin de la dernière saison à laquelle vous avez participé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Président de l'association par courrier à l'adresse de l'association ou par courrier électronique (president@cadanse.fr).

En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales d'Utilisation de mes données personnelles.

Si vous ne souhaitez pas recevoir nos actualités, sollicitations et invitations, vous avez la faculté de nous l'indiquer en cochant cette case :

Fait à, le



Règles concernant la fourniture du certificat médical ou le choix de l'auto-questionnaire de santé

La 1ère délivrance de la licence est conditionnée par la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an et attestant l'absence de contre-indication pour la danse.

Puis, tous les 3 ans, le pratiquant doit faire établir un nouveau certificat médical.

Dans le cas où le dernier certificat médical date de moins de trois ans, le pratiquant doit remplir un questionnaire de santé pour renouveler sa licence (ce questionnaire de santé permet de savoir si il doit néanmoins fournir un certificat médical pour renouveler sa licence).

Ce questionnaire fonctionne sur la bonne foi des informations fournies par le pratiquant. Il ne doit pas être remis au responsable de la structure mais doit être gardé toute la saison par le pratiquant.

Le pratiquant doit alors remettre, au responsable de sa structure, la déclaration sur l'honneur dans le cas où il a répondu « NON » à toutes les questions de l'auto-questionnaire de santé.



**Bulletin d'inscription
Saison 2022/2023**

L'association Cadanse est affiliée à la Fédération Française de Danse

ROCK

NOM	PRENOM	Date de naissance

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Portable :

E-mail (important) :

- Lundi Saily 19h30 – 20h30 (niveau 1)
 Mardi Saily 20h30 – 21h30 (niveau 2)

Cours :

- Possibilité n° 1 : Inscription à l'année : **180 € par personne**
et **90 € par personne pour chaque cours supplémentaire**
- Possibilité n°2 : Inscription au trimestre :
 - **70 € par personne pour le 1^{er} trimestre**
 - **60 € par personne et par trimestre pour les trimestres 2 et 3**
- Possibilité n°3 : Inscription à la «carte» (uniquement pour le cours "niveau 2" du Mardi) :
 - **70 € pour 10 cours**

Cotisation : 25 € par personne (Licence + Cotisation Cadanse)

(A noter que la licence est offerte (19 €) pour une réinscription avant fin juillet 2022)

NB : règlement par chèque à l'ordre de CADANSE, avec possibilité de payer en 3 chèques (un par trimestre), pour une inscription à l'année.
ou par virement (IBAN FR76 1670 6050 3416 3379 9450 232 code BIC AGRIFRPP867)

Cotisations	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Carte

La fourniture d'un **certificat médical** est **obligatoire** pour la première inscription.

- J'autorise le responsable de l'association Cadanse à utiliser les photographies ou vidéo sur lesquelles je figure, ou nous figurons, sur leurs supports de communication
- Je n'autorise pas le responsable de l'association Cadanse à utiliser les photographies ou vidéo sur lesquelles je figure, ou nous figurons, sur leurs supports de communication

Conditions d'encaissement et de remboursement des cours en cas d'arrêt de participation de l'adhérent en cours d'année:

- encaissement des chèques en début de chaque trimestre,
- aucun remboursement de la cotisation ni de la licence
- accident de la vie (maladie/déménagement pour mutation professionnelle/..): remboursement complet des cours non pris
- autres raisons, après 2 ans de cours: remboursement des trimestres non utilisés, sauf le trimestre entamé.
- autres cas: remboursement de 50% des trimestres non entamés

Tout arrêt pour raison médicale doit être justifié par un certificat médical.

Déclare avoir pris connaissance des conditions financières,

Date :

Signature :



Conditions Générales d'Utilisation des données personnelles

Conformément au nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018, nous vous informons que les données personnelles recueillies par notre association se limitent à celles fournies sur le présent formulaire d'inscription, à savoir :

- Vos noms et prénoms
- Votre date de naissance
- Vos adresses postale et électronique, vos numéros de téléphone
- La ou les danses pratiquées
- Votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse

Ces données sont enregistrées dans un fichier informatisé et ne sont accessibles qu'aux professeur et membres du bureau de l'association, elles sont transmises à la Fédération Française de Danse pour établissement des licences.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de l'association et pour vous contacter et vous informer.

Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Nous nous engageons à supprimer vos données au plus tard 3 ans après la fin de la dernière saison à laquelle vous avez participé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Président de l'association par courrier à l'adresse de l'association ou par courrier électronique (president@cadanse.fr).

En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales d'Utilisation de mes données personnelles.

Si vous ne souhaitez pas recevoir nos actualités, sollicitations et invitations, vous avez la faculté de nous l'indiquer en cochant cette case :

Fait à, le



Règles concernant la fourniture du certificat médical ou le choix de l'auto-questionnaire de santé

La 1^{ère} délivrance de la licence est conditionnée par la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an et attestant l'absence de contre-indication pour la danse.

Puis, tous les 3 ans, le pratiquant doit faire établir un nouveau certificat médical.

Dans le cas où le dernier certificat médical date de moins de trois ans, le pratiquant doit remplir un questionnaire de santé pour renouveler sa licence (ce questionnaire de santé permet de savoir si il doit néanmoins fournir un certificat médical pour renouveler sa licence).

Ce questionnaire fonctionne sur la bonne foi des informations fournies par le pratiquant. Il ne doit pas être remis au responsable de la structure mais doit être gardé toute la saison par le pratiquant.

Le pratiquant doit alors remettre, au responsable de sa structure, la déclaration sur l'honneur dans le cas où il a répondu « NON » à toutes les questions de l'auto-questionnaire de santé.